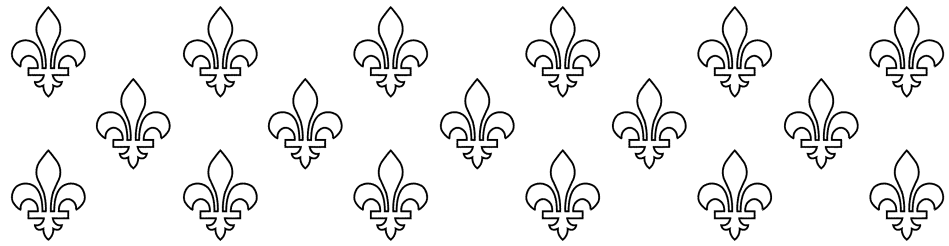

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 8 octobre 2015 — N° 115

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

_____

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de féliciter MM. Jean Dionne et Claude Dubé pour leur périple à vélo jusque dans le Nord-du-Québec.

_____

M. Marceau (Rousseau) fait une déclaration afin de féliciter les Fromagiers de la Table ronde, lauréats d'un prix de la Sélection Caseus pour le fromage Le Ménestrel.

_____

M. Bernier (Montmorency) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Gaston Bélanger pour sa contribution au sport amateur.

_____

Mme Roy (Montarville) fait une déclaration afin de féliciter M. Marc Renaud, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale.

_____

M. Giguère (Saint-Maurice) fait une déclaration afin de féliciter M. Nicholas Berrouard, gagnant du Marathon Oasis de Montréal.

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration afin de souligner le 20e anniversaire de l'Association Renaissance des personnes traumatisées crâniennes du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

_____

M. Rousselle (Vimont) fait une déclaration afin de féliciter Mme Ann-Sophie Chalifoux, vice-championne du Québec en triathlon.

_____

M. Laframboise (Blainville) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Gabriella Page pour ses exploits sportifs en escrime.

_____

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de souligner la Semaine provinciale de la Société Saint-Vincent-de-Paul.

_____

M. Daoust (Verdun) fait une déclaration afin de souligner la Semaine de la coopération.

_____

À 9 h 51, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

_____

Les travaux reprennent à 10 heures.

_____

Moment de recueillement

Dépôts de documents

Mme Thériault, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2014-2015 du Commissaire à la lutte contre la corruption.

(Dépôt n° 1532-20151008)

_____

M. Hamad, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport d'activité 2014-2015 du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

(Dépôt n° 1533-20151008)

_____

M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2014-2015 de la Commission municipale du Québec;

(Dépôt n° 1534-20151008)

Le rapport annuel de gestion 2014-2015 de la Régie du logement.

(Dépôt n° 1535-20151008)

_____

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 15 septembre 2015 par Mme Lavallée (Repentigny) concernant la reconnaissance et le soutien aux proches aidants;

(Dépôt n° 1536-20151008)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 15 septembre 2015 par M. Villeneuve (Berthier) concernant la modification de la Loi sur les cités et villes afin d'obliger les municipalités de 35 000 habitants et plus à se doter d'un vérificateur général;

(Dépôt n° 1537-20151008)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 15 septembre 2015 par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) concernant le projet touristique De Cap en Cap, entre le Vieux-Québec et le Vieux-Cap-Rouge;

(Dépôt n° 1538-20151008)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 15 septembre 2015 par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) concernant le maintien du financement du programme Secondaire en spectacle;

(Dépôt n° 1539-20151008)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 15 septembre 2015 par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) concernant la rémunération des familles agricoles pour leurs pratiques de conservation et de régénération des sols, des eaux et de la biodiversité;

(Dépôt n° 1540-20151008)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées les 16 et 23 septembre 2015 par Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) concernant l'opposition à l'implantation d'une carrière de granit dans le territoire non organisé du Sault-au-Cochon.

(Dépôt n° 1541-20151008)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Péladeau (Saint-Jérôme), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 572 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'opposition aux mesures d'austérité imposées au système scolaire et la priorité à une éducation publique de qualité.

(Dépôt n° 1542-20151008)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. Ouimet, premier vice-président, M. Lisée (Rosemont) retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe), conjointement avec M. Drainville (Marie-Victorin) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant les sondages réalisés par Hydro-Québec auprès de sa clientèle depuis 15 ans; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

———————

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, premier ministre, conjointement avec M. Turcotte (Saint-Jean), M. Roberge (Chambly) et Mme David (Gouin), propose :

> QUE l'Assemblée nationale félicite les lauréates québécoises du Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération pour les années 2014 et 2015, Mmes Karine Buisson et Hélène Simard;
>
> QU'elle souligne leur persévérance, leur engagement et leur détermination;
>
> QU'enfin, elle reconnaisse l'importance de poursuivre les actions en faveur de l'alphabétisation au Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

———————

M. Traversy (Terrebonne), conjointement avec M. Bonnardel (Granby) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), présente une motion concernant le projet d'agrandissement du Port de Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

_____

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, Mme Lamarre (Taillon), M. Paradis (Lévis) et Mme Roy (Arthabaska), propose :

> QUE l'Assemblée nationale reconnaisse officiellement que le 20 avril de chaque année sera dorénavant la Journée nationale de sensibilisation à l'hépatite C;
>
> QU'à cette occasion elle reconnaisse l'importance de la prévention et du diagnostic pour les personnes infectées afin de traiter convenablement les personnes qui en sont atteintes et de limiter les cas de complications.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

– la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée;

— la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 51, Loi visant notamment à rendre l'administration de la justice plus efficace et les amendes aux mineurs plus dissuasives;

— la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 39, Loi donnant suite à la mise à jour sur la situation économique et financière du Québec présentée le 2 décembre 2014 et modifiant diverses dispositions législatives;

— la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document intitulé *Cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre du Québec pour 2030*.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Drainville, leader de l'opposition officielle, soulève une question de directive concernant les propos tenus par le ministre de la Santé et des Services sociaux à l'égard du travail effectué par les députés de l'opposition officielle dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Drainville, leader de l'opposition officielle, dépose :

Deux articles publiés sur le site Internet du *Journal de Québec* et du journal *Le Soleil*, datés respectivement du 6 et du 7 octobre 2015, intitulés « Le ministre de la Santé ignore les questions et joue sur sa tablette en pleine commission parlementaire » et « Projet de loi 20 : Barrette ne répond plus ».

(Dépôt n° 1543-20151008)

Après avoir entendu les arguments de part et d'autre, M. Gendron, troisième vice-président, prend la question en délibéré.

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 23 octobre 2015, M. Caire (La Peltrie) s'adressera à M. Coiteux, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « La gestion gouvernementale des projets informatiques ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Mme David, ministre de la Culture et des Communications, propose que le projet de loi n° 48, Loi modernisant la gouvernance du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 48 est adopté.

Adoption du principe

M. Paradis, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que le principe du projet de loi n° 54, Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 54 est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 54 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 20 octobre 2015, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

_____

À 12 h 14, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 20 octobre 2015, à 13 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON